



ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR DU CVAC
validé par le Comité Directeur le : 20/02/2015

SECTION COMPETITION

A partir de la SAISON 2015

Siège social : 13 rue du 4 septembre, 38200 VIENNE

ARTICLE 1 : La section Compétition FFC fait partie intégrante du CVAC. Le règlement intérieur du club lui est intégralement applicable. La présente annexe a pour unique objet de préciser les points spécifiques propres à cette section.

Les dispositions figurant ci-après pourront faire l'objet de modifications pour les saisons suivantes.

Elles s'appliquent aux **coureurs** détenteurs d'une licence FFC Nationale, Compétition (1, 2, 3eme catégorie et Junior) Pass'Open, Jeune (Cadets et Minimes). Les licences Accueil ne sont pas concernées par le règlement.

ARTICLE 2 : Répartition des prises en charge des frais entre le club et les coureurs

	COUREUR	CLUB
Licences ^⑤	X	
Déplacement "objectifs club"	X	①
Engagements aux courses ^②	X	X ^③
Engagements aux courses du Club ^④		X
Frais de changement de catégories en cours de saison		X
Frais de stage organisé par le Club	X	En fonction du budget alloué
Encouragements au résultat		Voir tableaux en annexe
Amendes et pénalités	X	
Frais de mutation	X	⑤

ARTICLE 3 :

Tableaux des encouragements (voir ci-après en annexe)

ARTICLE 4 : Entraînements, lieux de rassemblement et horaires

Les entraînements sont adaptés pour chaque catégorie en fonction des saisons.

Les Éducateurs diplômés sont seuls qualifiés pour définir le contenu et le parcours de chaque entraînement. Ils se réservent la possibilité de former les groupes en fonction des niveaux et de l'assiduité des coureurs.

Les lieux et horaires de rendez-vous seront précisés lors des réunions techniques et les plans d'entraînement.

① Au prorata de la distance et du nombre de courses défini à l'article 6.

② Les courses concernées sont : les courses en ligne, les courses d'un jour ou par étapes, les C.L.M., les courses sur pistes, les cyclo-cross et pour le VTT : le x-country, la descente, le trial.

③ Dans la limite du prix moyen de 5,50 €, **hors jour des organisations du Club (sauf dérogation de l'encadrement)**.

④ Sauf l'Ecureuil (engagement à la charge du coureur).

⑤ Sur proposition du responsable de la section compétition au Comité Directeur.

ARTICLE 5 :

Equipement vestimentaire

A compter de la saison 2016, les nouveaux coureurs reçoivent une tenue (maillot et cuissard) frappée aux couleurs du Club à un tarif préférentiel après l'enregistrement de la première licence.

Des vêtements supplémentaires peuvent être acquis au prix coûtant à la "boutique du CVAC" dans la limite des stocks.

L'encadrement se réserve la possibilité de fournir des vêtements supplémentaires pour les coureurs qui en ont besoin en compétition et en informe le responsable du stock.

Les coureurs doivent porter la tenue du Club :

- en compétition
- aux remises des récompenses et aux organisations du CVAC
- lors de participation aux manifestations locales en vue de promouvoir le sport et dans la mesure du possible lors des entraînements

Cas des coureurs ayant des sponsors personnels

Un coureur ayant des sponsors personnels est autorisé à courir avec le cuissard aux couleurs de celui-ci, mais il doit porter le maillot du CVAC s'il veut prétendre à un quelconque dédommagement.

ARTICLE 6 : Participation aux compétitions

Le remboursement des frais d'engagement ou de vêtement ne sera pris en compte qu'à partir d'un minimum de compétition ; Minime : 6, Cadet : 8, autres catégories : 12, féminine : 8 (quel que soit le type).

ARTICLE 7 : Participation aux stages

Les stages cyclistes organisés par le CVAC sont réservés en priorité aux licenciés du Club. Des coureurs extérieurs en possession d'une licence cycliste pourront participer en fonction des places disponibles.

Leur participation financière devra couvrir les frais de stage.

Comme il est précisé à l'article 6 du règlement intérieur du C.V.A.C. il est rappelé que : **les stages fédéraux de la F.F.C. (BF1, BF2, BF3, etc.) suivis par un adhérent ne seront remboursés que si le détenteur officie dans le club pendant au moins 3 ans.**

ARTICLE 8 : Participations financières du club

Les participations club et les dotations d'encouragement seront reversées aux coureurs en fin de saison lors de l'AG du Club sous réserve du respect de l'article 6 du Règlement Intérieur du CVAC (à savoir : aider au moins deux fois à l'organisation de manifestation du Club). Tout reversement non retiré à cette date restera acquis au Club.

ARTICLE 9 : Devoirs du coureur

Chaque coureur doit assurer la promotion du CVAC par une tenue et un comportement exemplaire.

Pour tout coureur qui par une attitude personnelle serait l'auteur d'une faute grave (indiscipline en course, contrôle positif, etc.) ou un manquement au présent règlement susceptible d'affecter la renommée du CVAC, le Comité Directeur du club se réserve le droit de statuer et de prendre toutes les dispositions nécessaires.

En conformité au Règlement Intérieur du CVAC, le port du casque est **obligatoire** pour tous les membres participants aux entraînements.

Annexe 1 de l'article 3 : encouragement au résultat - Epreuve sur Route

Route	Minime (G+F) - Cadettes					Cadet, Junior F, PASS, Master (uniquement pour les championnats RA et de France)				
	Classement / catégorie					Classement / catégorie				

Courses départementales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Courses UFOLEP -FFGT ouvertes FFC Courses BO Championnat Isère (classement Isère)	8 €	6 €	4 €	0 €	0 €	16 €	12 €	8 €	0 €	0 €

Courses régionales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Challenge national junior Courses par étape Championnat Rhône Alpes	16 €	12 €	8 €	4 €	0 €	32 €	24 €	16 €	8 €	4 €

Courses nationales et +	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Challenge national Inter régions Championnat de France	32 €	24 €	16 €	8 €	4 €	48 €	36 €	24 €	12 €	6 €

Féminines (senior), Junior, 3ème catégorie

2ème catégorie

Classement / catégorie

Classement / catégorie

Courses départementales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Courses UFOLEP -FFGT ouvertes FFC Courses BO Championnat Isère (classement Isère)	32 €	24 €	16 €	8 €	4 €	48 €	36 €	24 €	12 €	6 €

Courses régionales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Challenge national junior Courses par étape Championnat Rhône Alpes	48 €	36 €	24 €	12 €	6 €	64 €	48 €	32 €	16 €	8 €

Courses nationales et +	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Challenge national Inter régions Championnat de France	64 €	48 €	32 €	16 €	8 €	96 €	72 €	48 €	24 €	12 €

Annexe 2 de l'article 3 : encouragement au résultat - Epreuve VTT (XC & DH)

VTT (XC & DH)	Cadet à Master 3					Minime - Féminines - Tandem				
	Classement / catégorie					Classement / catégorie				
Courses départementales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Courses UFOLEP-FFGT Courses FFC "locales" (*) Championnat Isère (classement Isère)	16 €	12 €	8 €	0 €	0 €	8 €	6 €	4 €	0 €	0 €
Courses régionales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Coupe Rhône Alpes (/ manche + général) Championnat Rhône Alpes RAID et courses à étapes	32 €	24 €	16 €	8 €	0 €	16 €	12 €	8 €	4 €	0 €
Courses nationales et +	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
ROC & OFFROAD Coupe de France (/ manche + général) Championnat de France	48 €	36 €	24 €	12 €	6 €	24 €	18 €	12 €	6 €	3 €
Championnat d'Europe / Monde	64 €	48 €	32 €	16 €	8 €	32 €	24 €	16 €	8 €	4 €

Courses FFC "locales" (*)

Exemple: Henry LANGLADE; Ste Baudille; ...

Annexe 3 de l'article 3 : encouragement au résultat - Epreuve de Cyclo-cross

Cyclo-cross	Cadet, junior, espoir, senior, master (+ 40)					Minime & Féminine				
	Classement / catégorie					Classement / catégorie				
Courses départementales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Courses UFOLEP - FFGT Courses "du dimanche" classiques Championnat Isère (classement Isère)	16 €	12 €	8 €	0 €	0 €	8 €	6 €	4 €	0 €	0 €
Courses régionales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Championnat Rhône Alpes	32 €	24 €	16 €	8 €	0 €	16 €	12 €	8 €	4 €	0 €
Courses nationales et +	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Challenge national (/ manche + général) Championnat de France	48 €	36 €	24 €	12 €	6 €	24 €	18 €	12 €	6 €	3 €
Championnat d'Europe / Monde	64 €	48 €	32 €	16 €	8 €	32 €	24 €	16 €	8 €	4 €

Annexe 4 de l'article 3 : encouragement au résultat - Epreuve sur Piste

Piste	Cadet, junior, espoir, senior, master (+ 40)					Minime & Féminine				
	Classement / catégorie					Classement / catégorie				
Courses départementales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Courses UFOLEP - FFGT	16 €	12 €	8 €	0 €	0 €	8 €	6 €	4 €	0 €	0 €
Courses "du dimanche" classiques										
Championnat Isère (classement Isère)										
Courses régionales	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Championnat Rhône Alpes	32 €	24 €	16 €	8 €	0 €	16 €	12 €	8 €	4 €	0 €
Courses nationales et +	1	2	3	4 & 5	6 → 10	1	2	3	4 & 5	6 → 10
Challenge national (/ manche + général)	48 €	36 €	24 €	12 €	6 €	24 €	18 €	12 €	6 €	3 €
Championnat de France										
Championnat d'Europe / Monde	64 €	48 €	32 €	16 €	8 €	32 €	24 €	16 €	8 €	4 €